ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Parcs regionaux

Question écrite n° 32772

Texte de la question

Reponse. - L'ensemble du soutien financier accorde par le ministere de l'environnement aux parcs naturels regionaux est contractualise dans le cadre des contrats de plan Etat-regions. Cette situation a permis de garantir aux parcs regionaux, pour une duree de cinq ans, une stabilite qui n'avait pas ete atteinte jusqu'alors. En 1988, les engagements souscrits par l'Etat seront respectes et le fonds d'intervention pour la qualite de la vie participera, comme les annees precedentes, au financement des parcs naturels regionaux. Pour les annees suivantes, le ministere de l'environnement souhaite que les parcs regionaux fassent a nouveau l'objet des futurs contrats Etat-regions ; il sera alors tout a fait normal que le fonds d'intervention pour la qualite de la vie continue d'y participer. Mais il est pret, si cela parait necessaire, a etudier un regroupement des moyens necessaires, sans pour autant se priver de la capacite d'initiative et d'innovation que donne le FIOV.

Texte de la réponse

Reponse. - L'ensemble du soutien financier accorde par le ministere de l'environnement aux parcs naturels regionaux est contractualise dans le cadre des contrats de plan Etat-regions. Cette situation a permis de garantir aux parcs regionaux, pour une duree de cinq ans, une stabilite qui n'avait pas ete atteinte jusqu'alors. En 1988, les engagements souscrits par l'Etat seront respectes et le fonds d'intervention pour la qualite de la vie participera, comme les annees precedentes, au financement des parcs naturels regionaux. Pour les annees suivantes, le ministere de l'environnement souhaite que les parcs regionaux fassent a nouveau l'objet des futurs contrats Etat-regions ; il sera alors tout a fait normal que le fonds d'intervention pour la qualite de la vie continue d'y participer. Mais il est pret, si cela parait necessaire, a etudier un regroupement des moyens necessaires, sans pour autant se priver de la capacite d'initiative et d'innovation que donne le FIOV.

Données clés

Auteur : M. Chaboche Dominique
Circonscription : - FN
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 32772
Rubrique : Parcs naturels
Ministère interrogé : environnement
Ministère attributaire : environnement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 novembre 1987, page 6138
Réponse publiée le : 25 avril 1988, page 1770